



Centre canadien de lutte
contre les toxicomanies
Canadian Centre
on Substance Abuse

Collaboration. Connaissance. Changement.
Partnership. Knowledge. Change.



Conduite avec facultés affaiblies par la drogue au Canada

Trousse de l'éducateur

Testez vos connaissances sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue

Questions

1. La conduite sous l'effet de la marijuana double votre risque d'accident de la route.
Vrai ou Faux
2. La marijuana peut nuire à la capacité de conduire.
Vrai ou Faux
3. Conduire sous l'influence de drogues peut nuire aux capacités d'un conducteur, notamment :
 - a) son temps de réaction
 - b) sa capacité à voir clairement
 - c) sa capacité à diviser son attention
 - d) sa capacité à réagir aux imprévus
 - e) Toutes ces réponses
4. La police dispose d'un test pour déterminer si les facultés d'un conducteur sont affaiblies par des drogues.
Vrai ou Faux
5. Au Canada, les sanctions pour une personne arrêtée pour conduite sous l'effet de drogues sont différentes de celles pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool.
Vrai ou Faux
6. Certains médicaments prescrits par votre médecin peuvent nuire à votre capacité à conduire.
Vrai ou Faux
7. Il est évident et facile de déterminer que les facultés d'un conducteur sont affaiblies par la drogue.
Vrai ou Faux



Réponses

1. **Vrai.** Selon la recherche, les personnes qui fument du cannabis trois heures avant de prendre le volant ont presque deux fois plus de chances de provoquer un accident pouvant causer des blessures ou la mort. La drogue la plus communément détectée chez les conducteurs de 16 à 19 ans est la marijuana (60,8 %). Les membres de ce groupe d'âge sont plus susceptibles que les membres de tout autre groupe d'âge d'avoir de la marijuana dans leur système.
2. **Vrai.** La recherche indique que la marijuana accroît l'affaiblissement des facultés.
3. **e) Toutes ces réponses.** Des études ont montré que la marijuana a des effets sur le temps de réaction d'un conducteur ainsi que sur sa capacité à maintenir sa direction, à voir clairement, à diviser son attention et à gérer les imprévus.
4. **Vrai.** Le test s'intitule Évaluation et classification des drogues et les recherches ont montré que les évaluateurs experts en reconnaissance des drogues (EERD) ont un taux d'exactitude de 95 % pour la détection de consommation de drogues. Cette évaluation est faite en 12 étapes par un policier qualifié et comprend entre autres des examens des yeux et une série de tests de coordination motrice. Ensuite, si l'EERD le lui demande, le conducteur doit fournir un échantillon d'urine, de salive ou de sang pour confirmer les résultats de l'évaluation.
5. **Faux.** Les pénalités sont les mêmes que pour la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool :
 - Pour une première infraction, les conducteurs sont passibles d'une amende de 1 000 \$, d'une suspension de permis de 12 mois et d'une peine d'emprisonnement maximale de 18 mois.
 - Une deuxième infraction entraîne une peine minimale de 30 jours en prison et une suspension de permis de deux ans.
 - La troisième infraction et toute infraction subséquente entraînent une peine minimale de 120 jours en prison et une suspension de permis de trois ans.
 - Le fait de causer des lésions corporelles ou la mort en conduisant avec facultés affaiblies entraîne une peine d'un maximum de 10 ans ou l'emprisonnement à perpétuité.
6. **Vrai.** Le fait que le médicament vous a été prescrit par un médecin ne signifie pas qu'il est acceptable de conduire après en avoir pris. Compte tenu des propriétés de certains médicaments sur ordonnance, il pourrait ne pas être sécuritaire de prendre le volant après en avoir pris. Veuillez lire l'étiquette et en discuter avec votre pharmacien. Les effets de certains médicaments sur ordonnance peuvent durer plusieurs heures.
7. **Faux.** L'affaiblissement des facultés provoqué par certains médicaments, notamment les sédatifs, peut être difficile à détecter et les effets de certains somnifères peuvent continuer de se faire sentir le matin venu. Ces effets comprennent le ralentissement du temps de réaction, la somnolence, l'altération de la performance psychomotrice, une incoordination, l'affaiblissement de la capacité d'attention partagée, la multiplication des erreurs et la difficulté à suivre des directives.

